



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 10 janvier 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

MM. les conseillers Normand Gravel et André Tremblay sont absents.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à 19h50.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30. Mme Bélanger adresse ses vœux de Bonne Année 2011, de santé, de prospérité et de bonheur à l'assistance.

001/10-01-11

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 (19h30)
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 (19h45)

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2010
2. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165
3. Aide financière dans le cadre du sous-volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de rénovation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Engagement à terminer le projet et à accepter la responsabilité de tous les coûts engagés après le 31 octobre 2011
4. Services professionnels d'ingénieurs-conseils dans le dossier d'aménagement du centre-ville : Entente de paiement final à la firme Roche ltée, Groupe-Conseil
5. Taux d'intérêt et pénalité pour comptes impayés
6. Autorisation des dépenses incompressibles prévues au budget 2011

#### **C Gestion administrative**

1. Cotisations
2. Formations et congrès de l'ADMQ et de la COMAQ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

3. Adhésion à l'UMQ
4. Embauche de personnel

### **D Contrats et appels d'offres**

1. Contrat d'entretien pour l'ascenseur hydraulique à câble au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
2. Contrats de location et d'entretien pour un photocopieur numérique couleur

### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts
2. Avis de motion : Règlement décrétant l'agrandissement du garage municipal et la construction d'un entrepôt dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

### **F Adoption des règlements**

### **G Sécurité publique**

1. Reprise de fonction d'un pompier (secteur Sainte-Véronique)

### **H Transport routier**

1. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local
2. Transport adapté dans la MRC d'Antoine-Labelle Sud
3. Transport Adapté & Collectif des Laurentides : Quote-part 2011
4. Demande à Transport Mont-Laurier : Étude pour l'implantation d'un taxibus dans la Rouge

### **I Hygiène du milieu**

### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Adhésion au Réseau Rues principales pour l'année 2011

### **K Loisirs et culture**

1. Appui à un projet artistique sur le Fond des Laurentides pour les arts et les lettres / Volet 1 - soutien aux artistes professionnels
2. Plaisirs d'hiver 2011
3. Carte routière et touristique
4. Versement de subventions à des organismes pour 2011
5. Salon des véhicules récréatifs 2011
6. Reconnaissance du Réseau FADOQ des Laurentides comme organisme communautaire
7. Reconnaissance du Programme Qualité Logi-Être
8. Jeux FADOQ des Laurentides
9. Jeux d'hiver 50+

### **L Divers**

1. Enregistrement légal du réseau de fibres optiques
2. Demande de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe pour se joindre à Plein Air Haute-Rouge
3. Demande d'aide financière pour les sentiers pour véhicules hors-route

### **Période de questions du public**

### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

### **ADOPTÉE**

002/10-01-11

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

003/10-01-11

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

004/10-01-11

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010 (19H30)**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h30 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h30 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

005/10-01-11

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010 (19H45)**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h45 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h45 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

**Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

**Note :** Mme Nicole Bouffard ainsi que MM. Michel Robidoux, Jean-Louis Boileau et Sylvain Valiquette quittent la séance. Il est 19h50.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

### GESTION FINANCIÈRE

006/10-01-11

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de décembre 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 13470 à 13879) :	188 455,37 \$
Remises fédérales et provinciales :	59 098,13 \$
Comptes courants (ch. # 102085 à 102353) :	516 676,67 \$
Total :	764 230,17 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

### ADOPTÉE

007/10-01-11

#### TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 13 467,75 \$ taxes incluses (coût net de 12 871,17 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 7 janvier 2011.

### ADOPTÉE

008/10-01-11

#### AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.3 DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : ENGAGEMENT À TERMINER LE PROJET ET À ACCEPTER LA RESPONSABILITÉ DE TOUS LES COÛTS ENGAGÉS APRÈS LE 31 OCTOBRE 2011

### ATTENDU QUE :

- le gouvernement du Canada a annoncé qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ 1.3);
- pour être prolongés jusqu'au 31 octobre 2011, ces projets doivent avoir eu des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) faites avant le 31 mars 2011 et une réclamation transmise pour ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avant le 31 mars 2011;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit recevoir, avant le 12 janvier 2011, une résolution par laquelle le bénéficiaire de l'aide financière s'engage à compléter ces projets et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux engagés après le 31 octobre 2011;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit aussi recevoir avec cette résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation de chaque projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur ou un architecte;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge :

- s'engage à terminer le ou les projets de la liste annexée à la présente résolution et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;
- fournisse avec la présente résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation du projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur ou un architecte, pour chaque projet de la liste annexée à la présente résolution;
- fournisse avec la présente résolution une prévision du montant total des coûts admissibles qui seront engagés avant le 31 mars 2011 et une prévision du montant total des coûts admissibles qui seront engagés entre le 1<sup>er</sup> avril 2011 et le 31 octobre 2011 pour chaque projet de la liste annexée à la présente résolution;
- accepte que les projets n'étant pas dans la liste annexée à la présente résolution seront complétés en respectant les échéances initiales de fin de projet des programmes visés.

### ADOPTÉE

009/10-01-11

### SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS DANS LE DOSSIER D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE : ENTENTE DE PAIEMENT FINAL À LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL

**CONSIDÉRANT** le contrat initial et le contrat supplémentaire accordés à la firme Roche ltée, Groupe-Conseil, pour un total de 349 155,00 \$;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports du Québec (MTQ), dans l'entente amendée 88-304, reprenait la surveillance des travaux dans la partie nord à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009 et retirait de ce fait un montant de 46 000,00 \$ au contrat de la firme Roche ltée, tel que mentionné dans la lettre du 15 février 2010 adressée à la Ville;

**CONSIDÉRANT** que la firme Roche ltée réclamait un montant additionnel de 30 803,59 \$ en date du 10 août 2009 pour des travaux supplémentaires sans qu'une entente ou une autorisation en ce sens ait été donnée par les autorités de la Ville;

**CONSIDÉRANT** que le 20 janvier 2010, la firme Roche ltée réclamait un ajustement additionnel de ses honoraires de 78 494,00 \$ basé sur le coût des travaux;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

**CONSIDÉRANT** que les discussions intervenues à ce jour entre le MTQ, la firme Roche ltée et la Ville permettraient d'en arriver à une entente finale sur les honoraires à être versés à la firme Roche ltée;

**CONSIDÉRANT** que la Ville considère avoir versé 24 346,77 \$ en trop à la firme Roche ltée en tenant compte du retrait de 46 000,00 \$ d'honoraires du MTQ;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Qu'afin de tenir compte des travaux surveillés par la firme Roche ltée au printemps et à l'été 2009 et aux travaux surveillés dans la partie nord, la Ville s'engage à verser un montant de 10 000,00 \$ à la firme Roche ltée, Groupe-Conseil, et à ne lui réclamer aucun trop payé et ce, en guise de paiement final, **CONDITIONNELLEMENT À :**

- Ce que le MTQ verse une somme additionnelle de 20 000,00 \$ à la Ville en reconnaissance de travaux surveillés par la firme Roche ltée dans la partie nord et des travaux surveillés du printemps et de l'été 2009;
- Ce que la firme Roche ltée renonce à toutes réclamations passées ou futures pour le dossier cité en titre et accepte ce montant de 10 000,00 \$ comme paiement final;
- Ce que la firme Roche ltée s'engage à livrer tous les plans prévus aux contrats à l'exception des travaux surveillés par le MTQ.

Que le versement de la somme de 20 000,00 \$ par le MTQ à la Ville et l'encaissement du montant de 10 000,00 \$ par la firme Roche ltée soient considérés, à défaut de confirmation écrite de part et d'autre, comme l'acceptation de la présente entente.

### **ADOPTÉE**

010/10-01-11

### **TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ POUR COMPTES IMPAYÉS**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le taux d'intérêt sur les comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge soit fixé à sept pour cent (7%) et qu'une pénalité de 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année, soit ajoutée au montant des comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge, et ce, pour l'année 2011.

### **ADOPTÉE**

011/10-01-11

### **AUTORISATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PRÉVUES AU BUDGET 2011**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2011 :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Description	Code objet	Montant
Salaires élus	130 @ 139	175 109 \$
Salaires	140 @ 149	2 362 555 \$
Formation des pompiers	154	11 330 \$
Cotisations de l'employeur	210 @ 280	596 445 \$
Transport & Communications	320 @ 340	172 768 \$
Services professionnels :		
Vérification comptable	413	35 000 \$
Services informatiques	414	57 575 \$
Assurances générales	420	156 374 \$
Services :		
Police	441	474 665 \$
Contrats de déneigement	443	3 000 \$
Vidange fosse septique (camping)	445	3 000 \$
Contrat cueillette matières résiduelles	446	198 620 \$
Formation	454	54 850 \$
Contrat service photocopieur	459	5 285 \$
Cotisations et abonnements	494	149 835 \$
Frais de banque	496	60 \$
Loyers MRC	511	2 402 \$
Location Terrains	512	4 185 \$
Électricité	681	332 670 \$
Frais de financement (intérêts sur dettes)	800	335 871 \$
Quote-part M.R.C.	951	310 444 \$
Quote-part Supra-locaux	951	2 705 \$
Quote-part R.I.D.R.	951	225 696 \$
Quote-part O.M.H. Rivière-Rouge	959	18 753 \$
Immatriculation	965	30 720 \$
Quote-part Transport adapté	970	12 505 \$
Quote-part Carrefour Jeunesse Desjardins	970	7 200 \$
<b>Total des dépenses incompressibles pour 2011 :</b>		<b>5 739 622 \$</b>
<b>Total du budget de VRR :</b>		<b>7 762 551 \$</b>
<b>Total du budget de L'AGGLOMÉRATION :</b>		<b>817 530 \$</b>
<b>% sur les budgets de VRR &amp; AGGLO :</b>		<b>66,89%</b>

**ADOPTÉE**

### GESTION ADMINISTRATIVE

#### COTISATIONS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

012/10-01-11



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

D'autoriser le directeur général, la trésorière et la greffière adjointe à adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

D'autoriser le greffier et directeur général adjoint à adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) et au Barreau du Québec.

De défrayer les coûts d'adhésion, incluant les frais d'assurance responsabilité professionnelle.

**ADOPTÉE**

**013/10-01-11**

### **FORMATIONS ET CONGRÈS DE L'ADMQ ET DE LA COMAQ**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, la trésorière et la greffière adjointe à participer aux sessions de formation ainsi qu'au congrès offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

D'autoriser le greffier et directeur général adjoint à participer, au choix de ce dernier, aux sessions de formation ainsi qu'au congrès offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) ou par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

De rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**014/10-01-11**

### **ADHÉSION À L'UMQ**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2011 et d'en défrayer le coût au montant de 2 135,04 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

**015/10-01-11**

### **EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Sébastien Gagné, à titre de chauffeur, opérateur, journalier et chauffeur journalier à temps complet (classes 7 et 4) à compter du 4 janvier 2011, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

D'entériner l'embauche de M. Ghyslain Dion, à titre de chauffeur journalier et voirie (Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge) et chauffeur journalier classe 4 temps complet à compter du 4 janvier 2011, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

D'autoriser l'embauche de Mme Édith Forget, à titre de préposée au comptoir de prêt pour la bibliothèque à compter du 7 décembre 2010, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

016/10-01-11

#### **CONTRAT D'ENTRETIEN POUR L'ASCENSEUR HYDRAULIQUE À CÂBLE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal entérine le contrat d'entretien pour l'ascenseur hydraulique à câble au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, intervenu avec la compagnie « Ascenseur Actuel inc. » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 1<sup>er</sup> décembre 2011 à raison de quatre (4) fois par année, pour la somme de 2 880,00 \$ plus les taxes et le kilométrage, lequel contrat est payable en quatre (4) versements égaux de 720,00 \$ plus les taxes et le kilométrage, tel contrat tel que signé le 14 décembre 2010 par M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

017/10-01-11

#### **CONTRATS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN POUR UN PHOTOCOPIEUR NUMÉRIQUE COULEUR**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal approuve le contrat de location pour un (1) photocopieur numérique couleur neuf modèle Kyocera T.A. 300CI devant intervenir entre la compagnie Bureautech Laurentides inc. et la Ville, à raison d'un montant annuel net de 3 261,21 \$ pour une période de cinq (5) ans, et approuve également le contrat d'entretien s'y rapportant à raison d'un montant annuel net de 1 045,68 \$.

Que le Conseil autorise la signature desdits contrats de location et d'entretien par la mairesse et le directeur général, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS**

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

Ce règlement décrète un emprunt à long terme d'un montant n'excédant pas 151 000,00 \$.

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL ET LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS**

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement décrétant l'agrandissement du garage municipal et la construction d'un entrepôt dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Ce règlement décrète un emprunt à long terme d'un montant n'excédant pas 155 000,00 \$.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

018/10-01-11

#### REPRISE DE FONCTION D'UN POMPIER (SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE)

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser M. Daniel Forget à reprendre ses fonctions de pompier volontaire au sein de la brigade incendie du secteur Sainte-Véronique de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

### TRANSPORT ROUTIER

019/10-01-11

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De demander à M. Sylvain Pagé, député de Labelle, d'appuyer notre demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec pour l'amélioration du réseau routier local pour chaque secteur de la Ville de Rivière-Rouge identifié ci-dessous, pour un total de 390 500,00 \$ plus les taxes :

- Secteur L'Annonciation : réfection de la montée Charbonneau (pavage et bordures) et de la rue Boileau, coût des travaux : 58 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin du Lac-Lanthier Est, de l'intersection de la montée du Lac-Lanthier jusqu'à l'intersection du chemin du Lac-Lanthier Ouest (resurfaçage et pavage de EB-10S, 2,4 km), coût des travaux : 250 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : montée Bigras (correction des fossés plus chargement des fondations de MG-56 et de MG-20), coût des travaux : 7 500,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin du Lac-Jaune (chargement du chemin de MG-56 et de MG-20), coût des travaux : 15 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin Fex (chargement du chemin de MG-56 et de MG-20), coût des travaux : 25 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Sainte-Véronique : chemin du Lac-Kiamika et chemin du 5e-Rang Sud (chargement de MG-20) : 20 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Sainte-Véronique : montée Bédard (refaire les fossés et fondations et chargement de MG-56 et de MG-20), coût des travaux : 15 000,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

020/10-01-11

#### TRANSPORT ADAPTÉ DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE SUD

**ATTENDU** que le service de transport adapté est offert par les municipalités d'Antoine-Labelle Sud à leurs contribuables;

**ATTENDU** que ces municipalités et leurs usagers sont depuis 1999 très satisfaits de la desserte effectuée par le Transport adapté des Laurentides;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

**ATTENDU** la volonté de la MRC des Laurentides de faire valoir son intention de déclarer sa compétence en transport adapté et intermunicipal entraînant ainsi une redéfinition de la gouvernance;

**ATTENDU** que les municipalités d'Antoine-Labelle Sud doivent se positionner dans un avenir rapproché pour coordonner leur action;

**ATTENDU** que la municipalité veut être représentée dans la nouvelle gouvernance et qu'elle doit se prononcer dans les plus brefs délais;

**ATTENDU** que la MRC des Laurentides nomme le représentant au Conseil d'administration (CA) pour les municipalités d'Antoine-Labelle Sud sur recommandation de celles-ci;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge signifie sa volonté de demeurer avec le Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) maintenant et dans la nouvelle structure envisagée.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à :

- la MRC d'Antoine-Labelle,
- la MRC des Pays-d'en-Haut,
- la MRC des Laurentides,
- M. Gérald Daoust, du ministère des Transports du Québec (MTQ).

### **ADOPTÉE**

021/10-01-11

### **TRANSPORT ADAPTÉ & COLLECTIF DES LAURENTIDES : QUOTE-PART 2011**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil signifie au Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente pour l'année 2011 aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine et autorise le Service de la trésorerie à acquitter la quote-part municipale 2011 de la Ville de Rivière-Rouge au montant correspondant à la population permanente de la Ville identifié au dernier décret multiplié par 2,78 \$ par habitant permanent.

D'autoriser la signature dudit protocole d'entente par le directeur général, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que, conformément à la résolution numéro 017/11-01-10, M. Yves Sigouin ou en son absence M. André Tremblay ou Mme Déborah Bélanger, agisse à titre de représentant de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration du TA&CL.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

022/10-01-11

### **DEMANDE À TRANSPORT MONT-LAURIER : ÉTUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN TAXIBUS DANS LA ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal demande à Transport Région Mont-Laurier de procéder à une étude pour l'implantation d'un taxibus dans la Rouge visant à augmenter la fréquentation du transport collectif intermunicipal.

De demander l'appui des municipalités de la Rouge relativement à la présente requête.

**ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

023/10-01-11

### **ADHÉSION AU RÉSEAU RUES PRINCIPALES POUR L'ANNÉE 2011**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'adhésion au Réseau Rues principales pour l'année 2011 et d'en défrayer le coût au montant de 1 700,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

024/10-01-11

### **APPUI À UN PROJET ARTISTIQUE SUR LE FOND DES LAURENTIDES POUR LES ARTS ET LES LETTRES / VOLET 1 - SOUTIEN AUX ARTISTES PROFESSIONNELS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet artistique de Mme Lise Létourneau présenté sur le Fond des Laurentides pour les arts et les lettres / Volet 1 - Soutien aux artistes professionnels.

**ADOPTÉE**

025/10-01-11

### **PLAISIRS D'HIVER 2011**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la préparation et la tenue d'activités, par le Service des loisirs et de la culture de la Ville, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver » édition 2011, le tout pour une dépense nette totale ne devant pas excéder 6 000,00 \$.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

026/10-01-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

### CARTE ROUTIÈRE ET TOURISTIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la préparation de la carte routière et touristique de la Ville, en collaboration avec le Service des loisirs et de la culture de la Ville, le tout pour une dépense nette totale ne devant pas excéder 5 000,00 \$.

**ADOPTÉE**

027/10-01-11

### VERSEMENT DE SUBVENTIONS À DES ORGANISMES POUR 2011

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement des subventions aux organismes sans but lucratif conformément aux montants et aux organismes identifiés à la liste du budget 2011 portant le titre « Subvention aux organismes autres que loisir et culture » totalisant 37 748,00 \$ préparée par la trésorière et datée du 5 janvier 2011, pour l'année 2011, le tout en suivant la procédure suivante :

- que le Service de la trésorerie fasse le versement desdites subventions, au cours de l'année 2011, dès réception d'une recommandation de versement provenant du directeur du Service des loisirs et de la culture ou du directeur général de la Ville, le tout faisant suite à une demande écrite de l'organisme visé par cette subvention.

**ADOPTÉE**

028/10-01-11

### SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2011

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le Service des loisirs et de la culture de la Ville à participer au Salon des véhicules récréatifs 2011, le tout pour une dépense nette totale ne devant pas excéder 2 000,00 \$.

**ADOPTÉE**

029/10-01-11

### RECONNAISSANCE DU RÉSEAU FADOQ DES LAURENTIDES COMME ORGANISME COMMUNAUTAIRE

**CONSIDÉRANT QUE** FADOQ – Région des Laurentides est un organisme à but non lucratif incorporé au Québec, sous le matricule 1142153999, qui offre des services à des organismes et à des individus sur le territoire de la région administrative des Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau FADOQ des Laurentides a pour mission de regrouper les personnes de 50 ans et plus, de les représenter devant les instances nécessitant la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins collectifs, d'organiser des activités, des programmes et des services répondant à leurs besoins afin qu'elles conservent leur autonomie et leur engagement dans la communauté le plus longtemps possible;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme est financé par des cotisations de membres, des partenaires privés ainsi que des subventions ponctuelles;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

**CONSIDÉRANT** la possibilité de financement de la part du réseau de la santé selon le nouveau Cadre de référence pour l'application régionale du Programme de soutien aux organismes communautaires;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse la mission d'organisme communautaire du Réseau FADOQ des Laurentides en adhérant en tant que membre associé et en payant la cotisation annuelle pour 2011 au montant de 100,00 \$ non taxable.

**ADOPTÉE**

030/10-01-11

**RECONNAISSANCE DU PROGRAMME QUALITÉ LOGI-ÊTRE**

**CONSIDÉRANT QUE** FADOQ – Région des Laurentides est un organisme à but non lucratif qui défend les droits collectifs des personnes de 50 ans et plus;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau FADOQ des Laurentides a réalisé, entre 2000 et 2008, le Programme Roses d'Or, une démarche qui appréciait, de façon volontaire, les résidences privées pour personnes âgées dans les Laurentides par des visites d'aînés bénévoles formés spécifiquement pour cette tâche. Il fut suspendu à la suite de l'adoption du projet la Loi 83 modifiant la *Loi sur les services de santé et des services sociaux et d'autres dispositions législatives (2005, c.32)*, implantant ainsi, en 2008, un régime de certification de conformité obligatoire des résidences pour personnes âgées;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau FADOQ provincial travaille, depuis 2009, sur le développement d'un programme complémentaire à la Certification gouvernementale, grâce à un programme particulier avec le ministère de la Santé et des services sociaux, ainsi que le ministère de la Famille et des Aînés. Ce dernier appréciera, toujours de façon volontaire, la satisfaction de la clientèle et la qualité des services dans les résidences privées pour personnes âgées dans les Laurentides;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse le côté complémentaire de l'appréciation de la qualité des services et de la satisfaction de la clientèle en résidences privées pour personnes âgées sur le territoire des Laurentides par un organisme communautaire voué au bien-être des aînés, tel le Réseau FADOQ.

**ADOPTÉE**

031/10-01-11

**JEUX FADOQ DES LAURENTIDES**

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau FADOQ des Laurentides fait la promotion de saines habitudes de vie auprès des personnes de 50 ans et plus sur le territoire de la région des Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme réalisera, du 24 mai au 9 juin 2011, les 14<sup>e</sup> Jeux FADOQ des Laurentides, un événement régional qui permet aux personnes de 50 ans et plus de participer à des épreuves sportives et récréatives qui seront présentées dans les huit (8) MRC de la région des Laurentides;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisation d'un événement d'envergure régional requiert des fonds supplémentaires;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse l'organisation des Jeux FADOQ des Laurentides pour sa valeur positive sur la santé des citoyens de 50 ans et plus de sa communauté.

Que le Conseil municipal recommande aux instances régionales de prévoir un soutien financier afin de permettre la réalisation annuelle d'un événement de cette envergure.

Que le Conseil municipal s'engage à verser un montant de 100,00 \$ pour l'inscription de son emblème municipal dans le programme officiel des Jeux de 2011.

Que la Ville informe ses citoyens de 50 ans et plus de la tenue des Jeux FADOQ des Laurentides selon ses moyens de communication habituels.

**ADOPTÉE**

032/10-01-11

**JEUX D'HIVER 50+**

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau FADOQ des Laurentides fait la promotion des sports de plein air hivernaux auprès des personnes de 50 ans et plus sur le territoire de la région des Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme a réalisé trois éditions du « Festival sportif hivernal » les Jeux d'hiver 50+, un événement régional axé autour du hockey, du ski alpin, du ski de fond, de la raquette et du curling, suspendu temporairement en 2011, et qui sera restructuré pour sa 4<sup>e</sup> édition en 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisation d'un événement d'envergure régional, tel que celui-ci, aura un impact positif sur le récréotourisme dans les Laurentides, tout en démontrant le dynamisme qui persiste chez les personnes de 50 ans et plus;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse le « Festival sportif hivernal » les Jeux d'hiver 50+ pour sa valeur positive à l'égard de la promotion de saines habitudes de vie chez les personnes de 50 ans et plus de sa communauté.

Que le Conseil municipal reconnaisse qu'un événement de cette envergure ait besoin, pour sa promotion et sa réalisation, de subventions provenant d'instances régionales ou gouvernementales appropriées.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

### DIVERS

033/10-01-11

#### ENREGISTREMENT LÉGAL DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

**ATTENDU** que la Municipalité Régionale de Comté d'Antoine-Labelle a collaboré avec la Commission Scolaire Pierre-Neveu, la Municipalité de Ferme-Neuve, la Municipalité de Lac-des-Écorces, la Municipalité de Nominique, la Ville de Mont-Laurier, la Ville de Rivière-Rouge, la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, la Municipalité de Lac-Saint-Paul, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, la Municipalité de Lac-Saguay, la Municipalité de Kiamika, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, la Municipalité de La Macaza, la Municipalité de Lac-du-Cerf, la Municipalité de L'Ascension, la Municipalité de Mont-Saint-Michel, Télébec, Société en Commandite et Vidéotron ltée (« les Parties ») afin de mettre en place un réseau de télécommunication par câble, soit un réseau global de fibres optiques d'un envergure de plus de 380 kilomètres (380 km) sur le territoire de la CSPN et de la MRC d'Antoine-Labelle, communément appelé « réseau de fibres optiques de la Commission scolaire Pierre-Neveu », afin de relier divers bâtiments situés dans le territoire de la commission scolaire;

**ATTENDU** que les Parties désirent identifier leurs droits de propriété dans chacune des fibres et Équipements à usage commun dont ils seront respectivement propriétaires et dans le réseau de télécommunication par câble, comprenant le câble et les accessoires à l'exception des fibres optiques, et procéder à leur publication;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge autorise à procéder à la publication du réseau de télécommunication par câble, et à cet effet signer un acte de reconnaissance de droit de propriété et de réquisitions d'ouverture de fiches immobilières à intervenir entre la Commission Scolaire Pierre-Neveu, la Municipalité Régionale de Comté d'Antoine-Labelle, la Municipalité de Ferme-Neuve, la Municipalité de Lac-des-Écorces, la Municipalité de Nominique, la Ville de Mont-Laurier, la Ville de Rivière-Rouge, la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, la Municipalité de Lac-Saint-Paul, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, la Municipalité de Lac-Saguay, la Municipalité de Kiamika, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, la Municipalité de La Macaza, la Municipalité de Lac-du-Cerf, la Municipalité de L'Ascension, la Municipalité de Mont-Saint-Michel, Télébec, Société en Commandite et Vidéotron ltée et autre partenaire, s'il y a lieu, selon le projet préparé par Me Armand Bolduc, notaire.

Il est de plus résolu que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'acte de reconnaissance de droit de propriété et de réquisitions d'ouverture de fiches immobilières et tous les documents accessoires pour y donner plein effet.

#### **ADOPTÉE**

034/10-01-11

#### DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE POUR SE JOINDRE À PLEIN AIR HAUTE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Que le Conseil de la Ville de Rivière-Rouge acquiesce à la demande de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe pour se joindre à l'organisme Plein Air Haute-Rouge.

**ADOPTÉE**

035/10-01-11

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SENTIERS POUR VÉHICULES HORS-ROUTE**

**CONSIDÉRANT** le projet d'aménagement de sentiers pour les véhicules hors route sur une partie de l'ancien chemin Chapleau, présentement en cours, afin de relier la Municipalité de Nominigüe à la Ville de Rivière-Rouge;

**CONSIDÉRANT** les coûts supplémentaires à la réalisation du projet, notamment au niveau de l'arpentage;

**CONSIDÉRANT** que ces coûts sont admissibles au *Programme de soutien à la mise en place de réseaux de sentiers de véhicules hors-route*;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de Nominigüe doivent payer conjointement une participation financière de 1 000,00 \$ représentant 10% de l'aide financière demandée;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater Véhicules hors route d'Antoine-Labelle à présenter pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à la mise en place de réseaux de sentiers de véhicules hors-route*, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

De payer en 2011, la contribution financière de la Ville au montant de 500,00 \$.

D'autoriser la mairesse et le directeur général, ou leur remplaçant, à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

036/10-01-11

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h18.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**